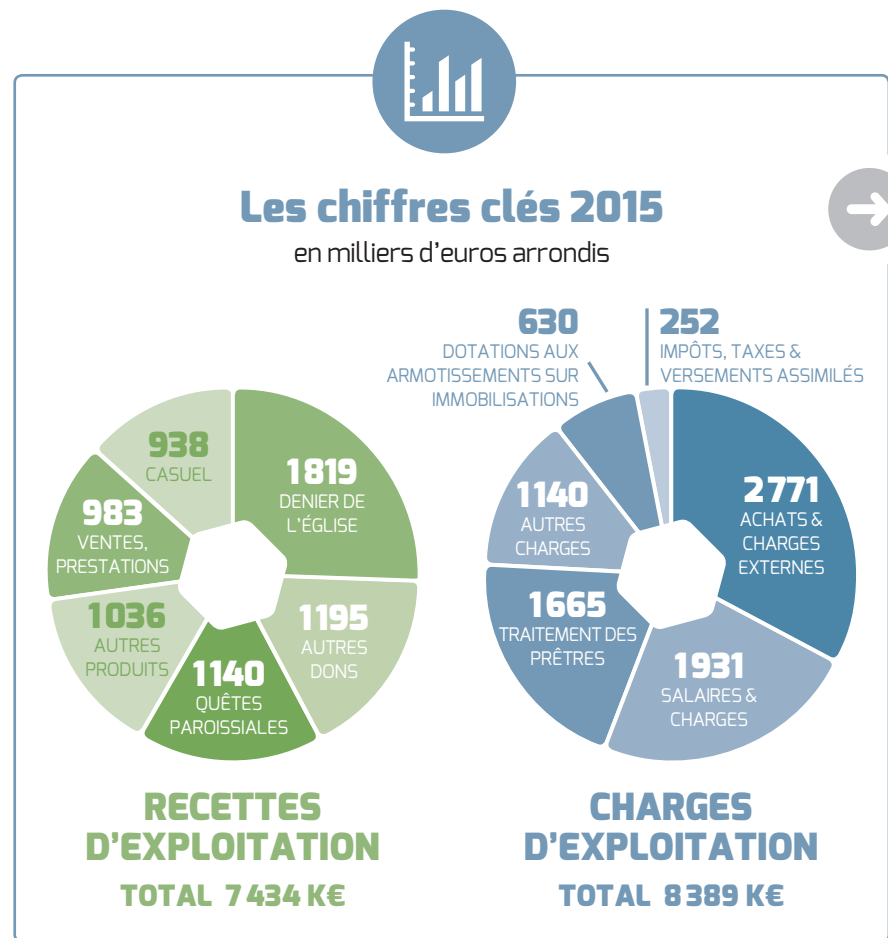


Les finances du diocèse de Coutances et Avranches



2015 : une collecte en baisse

En 2015, les ressources du diocèse se sont élevées à 7,43 millions d'euros. Le Denier a permis de collecter 1,82 millions, merci à tous ceux qui ont apporté leur contribution !

Nous restons cependant préoccupés par la diminution du nombre de donateurs. En effet, près de 400 donateurs n'ont pas réitéré leur don.

Le niveau de nos dépenses s'établit à 8,39 millions d'euros en 2015 : une diminution de 6,4 % par rapport à 2014. Mais les ressources ne permettent pas de couvrir les charges, le déficit d'exploitation est de 954 600 €.

En cette fin d'année 2016, nous avons donc besoin du soutien de chacun, merci à tous pour votre générosité.

Quelles sont les ressources de l'Église ?

Il existe cinq façons complémentaires de donner à l'Église, cinq manières de répondre à des besoins particuliers de sa vie et son fonctionnement.

- **Le Denier de l'Église** : principale ressource de l'Église, c'est la contribution annuelle des catholiques pour permettre aux prêtres et laïcs salariés du diocèse de vivre et d'agir.
- **La quête** : vitale pour votre paroisse, elle sert à couvrir les frais de fonctionnement comme le chauffage, l'électricité, le fleurissement de l'église ou les différentes activités pastorales.
- **Le casuel** : c'est la participation donnée lors des grands moments de la vie des catholiques (mariage, baptême, ou funérailles). Elle permet à votre paroisse de couvrir les frais occasionnés par l'ouverture de l'église lors des célébrations (chauffage ou d'électricité par exemple).
- **Les offrandes de messe** : lorsqu'il célèbre la messe, le prêtre peut, à la demande des fidèles, ajouter une intention particulière : pour un défunt, une difficulté, des noces d'or, de jeunes mariés, un nouveau baptisé. La tradition est d'accompagner cette intention d'une offrande de messe afin de participer à la vie matérielle du prêtre de la paroisse.
- **Le legs** : l'Église est habilitée à recevoir des legs, donations et assurances-vie totalement exonérés de droits de succession. Ces ressources lui permettent de pérenniser sa mission d'évangélisation et d'éducation, et d'assurer l'entretien et la construction de lieux de rassemblement et de prière.

Déduction fiscale



Si vous êtes imposable, votre don au Denier vous permet de réduire votre impôt sur le revenu à hauteur de 66 % du montant de votre soutien (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable).



LETTRE

N°9 | D'INFORMATION
OCTOBRE 2016 | DU DENIER DE L'ÉGLISE



LE DENIER DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE
DIOCÈSE DE COUTANCES ET AVRANCHES

L'Église ne vit que de dons ! Tous les catholiques sont appelés à donner au Denier.

+ Laurent Le Boulc'h
Évêque de Coutances et Avranches



ÉDITO

Chers amis,

En cette année 2016, notre Église vit de beaux moments de rassemblements : des milliers de jeunes ont rejoint Cracovie pour célébrer les JMJ et de très nombreux pèlerins ont prié à la cathédrale de Coutances à l'occasion du Jubilé de la Miséricorde.

Ces expériences de communion sont des lumières dans notre pays affronté au mal et à la terreur. Dans notre monde, l'Église entend une profonde aspiration à la paix travaillée par l'Esprit Saint. Elle entend une puissante quête de sens. Dans ce contexte, transmettre le témoignage de l'Évangile apparaît plus que jamais nécessaire. L'Église peut le faire grâce à vous, par le don de chacun.

Au nom des prêtres et des laïcs chargés de mission, je vous remercie chaleureusement pour votre participation à la collecte annuelle du Denier. Grâce à votre don, l'action quotidienne de l'Église est possible : temps d'écoute et de prière, sacrements de l'initiation chrétienne pour les enfants comme pour les adultes, propositions pastorales adaptées aux jeunes, présence fraternelle auprès des personnes malades, accompagnement des familles en deuil...

Si vous n'avez pas encore participé cette année au Denier, je suis confiant que vous saurez entendre mon appel. Compter sur votre engagement est une source de joie et d'espérance. C'est le signe que vous êtes attachés à la famille de l'Église, et que nous partageons un même idéal dans le Christ.

Je vous souhaite une bonne lecture, et je remercie chacune et chacun d'entre vous pour vos engagements aux côtés de l'Église dans la Manche.

Laurent Le Boulc'h



Point sur la collecte 2016

Avec un montant collecté de 1045 468€ au 31 août 2016, la collecte du Denier enregistre une baisse de 2% de la collecte et de 5 % du nombre de donateurs par rapport l'année dernière à la même date. Vous constaterez en page 4 que notre situation financière est fragile.

Nous avons besoin de la participation du plus grand nombre. L'action de l'Église catholique dans la Manche en dépend !



Choisissez l'efficacité du prélèvement automatique !

Comme les salariés, les prêtres perçoivent un traitement chaque mois. Le prélèvement automatique mensuel vous permet de répartir votre participation au Denier tout au long de l'année, et nous permet de compter sur des ressources plus régulières. Merci de votre fidélité.



Une marche des vocations régionale !



Parce que la communauté chrétienne, l'Église, est responsable de la naissance et la maturation des vocations, le pape François nous a invités dans son message pour la journée mondiale des vocations à nous rassembler : « Comme

je voudrais, au cours du Jubilé extraordinaire de la Miséricorde, que tous les baptisés puissent expérimenter la joie d'appartenir à l'Église ! Puissent-ils redécouvrir que la vocation chrétienne, ainsi que les vocations particulières, naissent au sein du peuple de Dieu et sont des dons de la miséricorde divine. »
« La maternité de l'Église s'exprime par la prière persévérante pour les vocations et par l'action éducative et l'accompagnement de ceux qui perçoivent l'appel de Dieu. »

Les six diocèses de la province de Normandie ont rassemblé 4 000 personnes pour prier pour les vocations le jeudi de l'Ascension, le 5 mai. Dans le diocèse de Coutances et Avranches, la marche a eu lieu depuis l'église de Tessy-sur-Vire jusqu'à La Chapelle-sur-Vire en suivant le chemin de halage.



Le Synode sur la Famille

Le Pape François a convoqué deux Synodes sur le thème de la famille, un Synode extraordinaire en 2014 et un Synode ordinaire en 2015. Suite à ce travail, il a publié en avril 2016 l'exhortation apostolique *Amoris laetitia* (La Joie de l'Amour).

Promulguée 6 mois après la clôture de la seconde session du synode sur la famille, *Amoris laetitia* est « une proposition faite aux

familles chrétiennes », aux pasteurs, aux personnes qui préparent au mariage et à tous ceux qui veulent vivre un amour humain joyeux et fort.

Plusieurs initiatives conduites par le service diocésain de la pastorale familiale en découlent, en lien avec le service de la formation :

- entre octobre et décembre, faire connaître le contenu de l'exhortation auprès des paroisses pour qu'elles disposent des orientations pastorales sur la famille ;
- en novembre proposer une formation aux services diocésains et aux doyens pour qu'ils s'approprient l'exhortation et l'intègrent dans leurs propositions ;
- en mars 2017, former les prêtres, diacres et animateurs auprès des couples et des familles sur la pastorale d'accueil, de discernement et d'accompagnement de la diversité des réalités familiales.



Père Lefort, 75 ans de Sacerdoce



Le père Lefort, âgé de 99 ans, est en retraite depuis 1995 dans son presbytère de Saint-Germain-sur-Ay. Ordonné prêtre à 24 ans à Coutances, il revient sur ses 75 années de sacerdoce.

« L'expérience que j'ai vécue a assuré et fortifié ma vocation. Elle s'est réalisée dans les rencontres, les temps d'écoute, les problèmes vécus et partagés avec tant de familles dont j'ai cotoyé la vie, les joies et les peines. À St-Germain, depuis 67 ans, j'ai suivi les familles sur plusieurs générations et permis à beaucoup de découvrir la vie du prêtre, sa place et sa mission. Mes paroissiens m'ont fêté régulièrement pendant toutes ces années auprès d'eux, en particulier le 10 juillet dernier, où nous avons fêté mes 75 ans de sacerdoce ! »

JMJ : les jeunes du diocèse à Cracovie

Du 26 au 31 juillet, plus d'une centaine de jeunes du diocèse de Coutances, avec leurs accompagnateurs, ont exprimé leur foi autour du Pape lors des Journées Mondiales de la Jeunesse à Cracovie en Pologne. Le thème de réflexion de cette semaine était : « Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde » (Mt 5,7).

Au-delà d'une grande fête, les jeunes JMJistes peuvent trouver dans ce rassemblement une grande cohérence entre leur vie et leur foi, une relation plus personnelle à Dieu, une meilleure compréhension de l'enseignement de l'Église, et un fort engagement en faveur de la justice sociale.

Voici deux témoignages de jeunes qui ont pu se rendre à Cracovie.

« Ce voyage m'a permis de me rendre compte que nous ne sommes pas seuls ! En effet, se retrouver à prier, chanter et louer le Seigneur avec des millions de personnes autour de soi, c'est inoubliable. Cela permet de faire grandir notre foi. Les JMJ c'est aussi des témoignages et quelle que soit notre langue, nous arrivons à nous faire comprendre et ainsi échanger avec des jeunes venus de tous les

pays. Nous vivons dans un pays de plus en plus laïc où il est difficile d'exprimer sa foi et les JMJ sont là pour nous montrer que nous sommes tous unis autour de Dieu. »

Annabelle Blanchet, 23 ans.

« J'ai toujours aimé m'investir dans la vie de mon Église. Je me suis dit que ce genre de rassemblement entre jeunes serait une superbe aventure, j'ai donc rejoint les préparations des JMJ du diocèse de Coutances. Nous avons notamment participé à l'ouverture du Jubilé de la Miséricorde qui fut un grand moment de partage. Les JMJ montrent au monde que notre Église peut être jeune et dynamique. La rencontre avec le Pape et des jeunes catholiques de différentes nationalités est extraordinaire. »

Manon Bouvier, 18 ans.



2016, année de la Miséricorde

Le 13 décembre 2015, troisième dimanche de l'Avent, Mgr Laurent Le Boulc'h, évêque de Coutances et Avranches, a ouvert la porte sainte de la cathédrale, marquant ainsi l'ouverture du Jubilé de la Miséricorde.

De nombreuses manifestations en lien avec le Jubilé de la Miséricorde ont eu lieu cette année dans le diocèse : pèlerinage des prêtres, diacres et laïcs en mission ecclésiale le lundi saint 21 mars, journée inter-églises le mercredi 13 juillet à Mortain, passage des portes saintes en paroisses... Un livret de formation a été réalisé à destination des équipes du diocèse, permettant réflexion et partage sur la Divine Miséricorde. Le 13 novembre 2016, à la suite



de la célébration de l'ordination presbytérale, le diocèse marquera la clôture du Jubilé avec la fermeture de la porte sainte à la cathédrale de Coutances."

Mission paroissiale

Du 5 au 13 mars de nombreux paroissiens se sont retrouvés autour des Pères Thierry Anquetil, Christophe Férey, Guillaume Antoine, avec la coopération du Père Roland Hélaïne, curé de la paroisse Saint-Jean Eudes de Saint-Sauveur-Lendelin pour un temps fort missionnaire.

Merci à nos trois prêtres pour avoir été disponibles pendant 9 jours pour nous rencontrer, nous écouter, nous aider à prier, à réfléchir sur le mal, le pardon, le respect de la création, la Miséricorde...

Ces neuf jours se sont achevés le dimanche 13 dans la joie autour de notre évêque Monseigneur Le Boulc'h concélébrant la messe et partageant un pique-nique. Bravo à la communauté paroissiale pour ce beau rassemblement !